

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM SAINTE LUCE, RUE SCHOELCHER 97228 STE LUCE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 25 000 €.

SARL 619 représentée par Monsieur yoan FERRERO et Monsieur Romain SAVOLDELLI, représentant de la société 619 COMPAGNY S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 8 RES LES ALOES O MULLANE BAS 97223 LE DIAMANT, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
SARL 619, représentée par Monsieur yoan FERRERO et Monsieur Romain SAVOLDELLI	250	25 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 10278 20313201 03

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 24 mai 2022

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Joelle FLORENT
Chargé d'Affaires professionnels
joelle.florent@creditmutuel.fr

JST14

CAISSE DE CREDIT MUTUEL SAINTE LUCE

Rue Schoelcher

97228 SAINTE LUCE

SIRET : 532 838 216 00010

TEL: 0820 010 006 - FAX: 0596 42 24 45